

Commune de Watermael-Boitsfort

Service de l'Urbanisme
Monsieur David LEISTERH
le Bourgmestre
Place Antoine Gilson, 1
B - 1170 BRUXELLES

Bruxelles, le 17/01/2025

N/Réf. : WMB20320_736_PU
Gest. : MB / ACN
V/Réf. : PU/31958-24
Corr. : de Clippele P.
NOVA : 17/XFD/1948874

WATERMAEL-BOITSFORT. Place Léopold Wiener, 8
(= Limite zone de protection de la Maison Communale de Watermael-Boitsfort)
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: modifier la devanture du commerce afin de réaliser une entrée privative pour le logement et séparer physiquement et juridiquement le commerce du logement
Demande de la Commune du : 19/12/2024

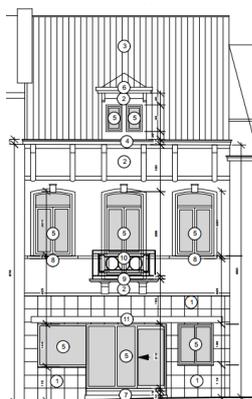
Avis de la CRMS

Monsieur le Bourgmestre,

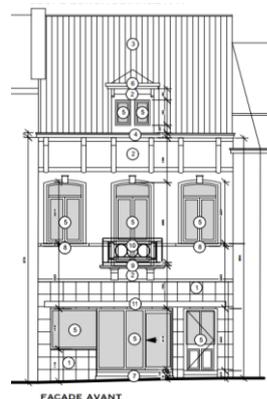
En réponse à votre courrier du 19/12/2024, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 15/01/2025, concernant la demande sous rubrique.



Photo de l'immeuble. ©Google Street View



Façade à rue. Situation existante. Image tirée du dossier



Façade à rue. Situation projetée. Image tirée du dossier

Avis

La CRMS ne s'oppose pas au principe du placement d'une porte et de la création d'un accès privatif au logement. Toutefois, considérant que la composition actuelle du rez-de-chaussée n'est pas en adéquation avec la typologie et le style architectural de l'immeuble et ne contribue pas à la valorisation des abords de la maison communale classée, la CRMS plaide pour une requalification de l'ensemble du rez-de-chaussée (matériaux de revêtement, teinte, composition et proportions des baies ; qualité, matériau et divisions des menuiseries).

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de nos sentiments distingués.


G. MEY-ROOTS
Secrétaire-adjointe


S. VAN ACKER
Président

c.c.: acnoel@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; urbanisme@wb1170.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advises@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels